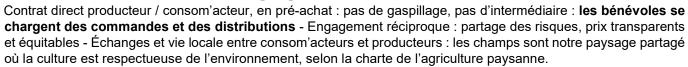
Les Jardins de Pecqueuse

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Les principaux engagements de l'AMAP :



Contrat Légumes – Octobre 2025 à Septembre 2026

Partenariat avec : EARL Ferme Lafouasse

38 grande Rue 91470 Pecqueuse

Ce contrat instaure un partenariat avec l'EARL Ferme Lafouasse, producteur de légumes et céréales, à Pecqueuse. La ferme est certifiée AB depuis 2012 avec production de légumes. En adhérant à ce contrat, nous préachetons la production de l'exploitation. Nous prenons notre part de risque et consommons des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes de production.

Ce contrat est organisé par l'association "les Jardins de Pecqueuse AMAP" (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), et, à ce titre est régi par les statuts de l'association et son règlement intérieur.

Produits proposés:

Un panier de légumes variés, correspondant à la production sur une surface de 150 m2. Son poids et sa composition pourront varier d'une distribution à l'autre, et éventuellement entre les paniers d'une même distribution, selon le type de légumes et les aléas (climatiques, ravageurs).

Les légumes proposés sont : en hiver, pomme de terre, carotte, poireau, radis noir, betterave, haricot sec, courge, céleri, navet, oignon, épinard, choux ...au printemps salades, radis, blettes, épinards, oignons frais, herbes aromatiques... en été et automne, tomates, courgettes, aubergines, basilic...

Le panier de printemps est en moyenne plus petit que celui d'automne-hiver.

Calcul des prix:

Dans le principe, nous cherchons à bâtir **un prix juste** qui assure la rémunération du producteur au prix le plus équitable. Nous fixons les prix ensemble, avec le producteur. Le prix du panier a été annualisé, soit **462** € pour la saison complète de **22 distributions** ce qui correspond à un prix moyen de **21** € **par panier** sur **22** distributions. A noter que les paniers de fin avril à mi-juin sont plus petits que ceux des autres saisons.

Visite à la ferme :

L'AMAP organisera une visite par an.

Pour information le producteur vend ses produits à la ferme le mercredi et le vendredi entre 15H et 19H, et le samedi entre 10H et 12H.

Participation aux distributions:

Les adhérents s'engagent également à participer au moins à une distribution (constitution des paniers) dans l'année.

Les distributions sont organisées par l'association. Afin d'assurer le contact et l'échange d'informations entre les producteurs et les adhérents, les producteurs s'engagent à être présents lors des distributions (sauf empêchement exceptionnel).

Les distributions ont lieu deux fois par mois, à la ferme LAFOUASSE à Pecqueuse.

Le contrat est prévu pour un total de 22 distributions.

<u>Dates pour l'année 2025</u>: 04 et 18 octobre, 15 et 29 novembre, 13 décembre, <u>Dates pour l'année 2026</u>: 10 et 24 janvier, 07 et 21 février, 07 et 21 mars, 04 et 18 avril, 16 et 30 mai, 13 et 27 juin, 07 (mardi) juillet, 21 (mardi) juillet, <u>en option 04 (mardi) août</u> et 22 août, 05 et 19 septembre.

Les légumes sont distribués en vrac, nettoyés, chaque adhérent devra apporter ses propres contenants (panier /cabas et ou sachets) pour constituer son panier.

_	_									
7	nt	in	n	n	ro	n	\sim	20	Δ	•
v	νı	ıv		v	ıv	v	v,	36	┖	

Un panier d'été « optionnel » est proposé, le mardi 4 août 2026, si vous le souhaitez. Dans ce cas, il y aura 23 distributions soit 483 euros la saison complète. Merci de cocher la case qui convient :
☐ je choisis de prendre en plus le panier d'été du 4 août. * ☐ non merci, le panier d'été ne m'intéresse pas
Contrat
Je soussigné(e) :
Nom, Prénom :
Adresse complète :
Courriel:
Tél:
Cochez la case :
\square Je suis à jour de ma cotisation 2025/2026 auprès de l'association « les Jardins de Pecqueuse -AMAP ».
☐ Je ne suis pas à jour de ma cotisation 2025/2026. Je m'engage à régler celle-ci dès la prochaine distribution (à la Ferme LAFOUASSSE) ou par courrier, pour que mon contrat soit valide.
En cas d'adhésion en cours d'année, possibilité d'adapter le montant au nombre de distributions restant.
Cat abandament ma dannara drait à un accortiment de légumes d'hiver et de printemps. Le reconneis que

Cet abonnement me donnera droit à un assortiment de légumes d'hiver et de printemps. Je reconnais que les aléas climatiques, les maladies les ravageurs font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que les producteurs partenaires feront de leur mieux pour fournir les commandes. Je m'engage à venir chercher la quantité commandée à chaque distribution pour la période d'octobre 2025 à septembre 2026. Si je ne peux pas venir ou faire prendre mes produits à la distribution, aucun remboursement ne me sera effectué. L'abonnement sera payé d'avance

par chèque. Il est à diviser en trois chèques :

NB : Pour alléger les courriers, nous n'envoyons pas de recu.

IND . I our aneger les t	courriers, rious ir env	oyona pas de reçu.		
	Chèque N°1 Octobre 2025	Chèque N°2 Janvier 2026	Chèque N°3 Avril 2026	Montant total
Nom Banque	N°	N°	N°	
Montant du chèque Pour 22 paniers	154 euros	154 euros	154 euros	462 euros
		OU		
Montant du chèque Pour 23 paniers (panier optionnel inclus) *	161 euros	161 euros	161 euros	483 euros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **EARL FERME LAFOUASSE** et à remettre ou à envoyer à la coordinatrice des contrats qui assurera la transmission <u>au plus tard le 20 septembre 2025</u>.

Fait à :	Signature de l'adhérent :	Signature du producteur	
Le:			

CONTACTS Pour nous joindre préférez si possible le courriel :

Agriculteur partenaire	Gestionnaire associé	Coordinatrice du groupe Légumes
EARL Ferme Lafouasse	Didier Muller	Emeline Jacquemard
38 Grande Rue	10 avenue Hoche	8 allée de Villeneuve
91470 Pecqueuse	91190 Gif sur Yvette	91940 Gometz le Châtel
Courriel :	Courriel :	Courriel :
ferme.lafouasse@gmail.com	didou629702 @ gmail.com	emelinejacquemard1@gmail.com
Tél: 06.12.51.25.35	Tél: 06 88 98 41 91	Tél: 06 98 47 98 72